

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT	surface du lot / de l'îlot [ares]		surface constructible brute [m ²]		type et nombre de logements	nombre de niveaux *
	min.	max.	min.	max.		

LOT 1		7,04	
120	265	200	800
330	1-mi	1-u	1-u
t2 (35° - 40°)	hc-7,0 / hf-12,0	I+1C	II+1C+1S

LOT 2		6,90	
120	246	200	650
315	1-mi	1-u	1-u
t2 (35° - 40°)	hc-7,0 / hf-12,0 ha-3,0	I+1C	II+1C+1S

LOT 3		14,70	
120	286	200	800
355	1-mi	1-u	1-u
t2 (35° - 40°)	hc-7,0 / hf-12,0 ha-3,0	I+1C	II+1C+1S

LOT 4		7,43	
120	214	200	600
290	1-mi	1-u	1-u
t2 (35° - 40°)	hc-7,0 / hf-12,0 ha-3,0	I+1C	II+1C+1S

LOT 5		7,73	
120	238	200	600
310	1-mi	1-u	1-u
t2 (35° - 40°)	hc-7,0 / hf-12,0 ha-3,0	I+1C	II+1C+1S

LOT 6		1,59	

Légende

- Délimitation du PAP et des zones du PAG**
 - délimitation du PAP
 - délimitation des différentes zones du PAG
- Courbes de niveaux**
 - terrain existant (maintenu)
 - terrain remodelé (initial / projeté)
- Nivelements (coupes)**
 - terrain existant (terrain naturel)
 - terrain remodelé
- Nombre de niveaux**
 - I, II : nombre de niveaux pleins
 - +1C : nombre de niveaux sous combles
 - +1S : nombre de niveaux en sous-sol
- Hauteur des constructions**
 - ha-x : hauteur à l'acrotère de x mètres
 - hc-x : hauteur à la corniche de x mètres
 - hf-x : hauteur au faite de x mètres
- Type, disposition et nombre des constructions**
 - x-mi : x maisons isolées
- Type et nombre de logements**
 - x-u : x logements de type unifamilial
- Formes de toitures**
 - tp : toiture plate
 - tx (y°-z°) : toiture à x versants, degré d'inclinaison orientation du faite
- Gabarits des immeubles**
 - limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
 - limites de surfaces constructibles pour dépendances
 - limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- Délimitation des lots / parcelles**
 - lot projeté
 - terrains cédés au domaine public communal
 - parcelle cadastrale (situation avril 2014)
- Espaces extérieurs privés et publics**
 - EVp : espace vert privé
 - EVP : espace vert public
 - espace extérieur pouvant être scellé
 - trottoir
 - espace pouvant être dédié au stationnement
- Plantations**
 - arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- Infrastructures techniques**
 - canalisation pour eaux pluviales existante/projetée
 - canalisation pour eaux usées existante/projetée
 - regard particulier projeté

Référence: 19058/53C
 Le présent document appartient à ma décision
 d'approbation du: 18.11.2021
 La Ministre de l'Intérieur
 Taina Bofferdig

Ref. : 19058/53C

avis de la cellule d'évaluation 10 mars 2021

vote du Conseil Communal -

approbation du ministre de l'Intérieur -

NOTE - les contenances de lots sont provisoires. Les valeurs définies par l'Adm. du Cadastre après lotissement font foi.
 FOND DE PLAN - levé topographique de la situation existante (Rausch & Associés, 23/03/12)
 - mesurage 1077 (Administration du cadastre et de la topographie, avril 2014)

MAITRE D'OUVRAGE: Famille Kaufmann

PROJET: PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER 'im Stuppigenwald' - Oberpallen

OBJET: PLAN ET COUPES REGLEMENTAIRES

IND	DATE	DESSINE		CONTROLE		VALIDE		MODIFICATIONS
		INITIALE	VISA	INITIALE	VISA	INITIALE	VISA	
F	14/07/2021	FxG		FxM		FxM		Rajout reculs de constructions
E	03/05/2021	FxG		FxM		FxM		suyvant avis de la cellule d'évaluation du 10 mars 2021
D	01/10/2020	AxBU		AxBU		VxF		suyvant réunion du 14 avril 2016
C	29/03/16	JMxW		PNxC		CxP		cession long Tontelerwee + chemin rural (AC - 22/03/2016)
B	09/02/16	JMxW		PNxC		CxP		cession long Tontelerwee (AC - 02/02/2016)

ECHELLE:	FICHER:	NoPLAN:	IND:					
/	07/09/15	JMxW	PNxC	CxP	1/500	01.dwg	E153126-01	F



EN COLLABORATION AVEC: DISTELDORFF Marc ARCHITECTE

